

La Commission parlementaire mixte Maroc-UE tient une série de réunions au Parlement européen à Bruxelles

04.06.2022 La Commission parlementaire mixte Maroc-UE tient une série de réunions au Parlement européen à Bruxelles

La Commission parlementaire mixte Maroc-Union européenne a tenu, du 31 mai au 3 juin à Bruxelles, une série de réunions au Parlement européen avec de nombreux parlementaires européens appartenant à différents groupes et commissions.

Ces réunions visent à approfondir les consultations et les discussions avec la partie européenne, et à faire face aux manœuvres ourdies contre l'intégrité territoriale du Royaume et qui affectent le partenariat distingué liant le Maroc et l'Union européenne, basé sur le respect mutuel et le respect de tous les traités internationaux, ainsi que les accords conclus dans le cadre du statut avancé, indique la Commission dans un communiqué.

À cet égard, les membres de la Commission parlementaire mixte Maroc-UE ont eu des entretiens avec un certain nombre de parlementaires de premier plan appartenant aux différents groupes politiques, y compris des présidents de groupes, de groupements et de commissions, précise le communiqué, relevant que toutes les parties ont exprimé la volonté commune de poursuivre le dialogue euro-marocain et de trouver des

solutions consultatives aux défis auxquels elles sont confrontées, en saisissant toutes les opportunités de coopération pour atteindre une sécurité durable et une prospérité partagée.

Selon la même source, la délégation de la Commission parlementaire mixte Maroc-UE a appelé à la consolidation et l'appui du processus de construction euro-marocaine, à travers une approche visant à établir des liens plus forts à même de favoriser un développement commun en soulignant la nécessité de considérer le partenariat maroco-européen dans toutes ses dimensions, dans le cadre d'une approche participative et préventive pour faire face à tous les risques qui menacent la région euro-méditerranéenne.

Ces rencontres ont également été l'occasion pour la délégation parlementaire marocaine de sensibiliser les députés européens sur la démarche d'un groupe de députés du groupe des Verts et des partisans de la thèse séparatiste concernant la présentation d'un amendement sur "les territoires occupés et les territoires non autonomes" dans le but de créer une confusion entre les territoires palestiniens occupés et la question du Sahara marocain, ainsi qu'une proposition de recommandation urgente sur la liberté de la presse au Maroc.

Après que les membres de la délégation parlementaire marocaine aient sensibilisé plusieurs députés européens et exprimé leur mécontentement et leur rejet total de cet acte injustifié, et les intentions malveillantes derrière la présentation de cet amendement et du projet de recommandation urgente, qui engendrerait de la désinformation et un non-respect du principe d'objectivité, le projet de recommandation a été rejeté, jeudi 2 juin 2022, lors de la réunion de la Conférence

des présidents. L'amendement a été de même opposé lors de la réunion de la commission des affaires étrangères le même jour.

La délégation parlementaire est composée de M. Hicham Ait Mana et Mme Zeina Chahim (Groupe RNI) et M. Abdelmajid Fassi Fihri (Groupe Istiqlalien de l'unité et l'égalitarisme).

Source

: <https://atlasinfo.fr/la-commission-parlementaire-mixte-maroc-ue-tient-une-serie-de-reunions-au-parlement-europeen-a-bruxelles.html>